



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne



## **L'Etat de Vaud chauffera le site de Marcelin (Morges) avec des pellets vaudois d'Enerbois**

**L'Etat de Vaud inaugure la chaudière du site de formation de Marcelin à Morges qui accueille la toute première livraison de pellets produits par la centrale biomasse Enerbois. Cette opération marque l'engagement de l'Etat et d'Enerbois dans la promotion des énergies renouvelables produites localement.**

### **La nouvelle chaufferie de Marcelin**

Afin de promouvoir les énergies renouvelables, les autorités politiques du Canton ont choisi d'équiper le site de Marcelin d'une chaufferie à pellets de bois, reliée à un réseau de distribution de chaleur pour l'ensemble des bâtiments, en remplacement d'anciennes chaudières à mazout. L'installation de 800 kW assure 80% des besoins en chaleur du complexe de formation. Elle fonctionne, dès aujourd'hui, avec des pellets vaudois produits par Enerbois.

### **Les pellets d'Enerbois**

Fruit du partenariat entre Romande Energie et la scierie Zahnd, Enerbois produit désormais des pellets résultant de la valorisation, sur place, des sous-produits de la scierie, à Rueyres, au cœur du Canton de Vaud. 20'000 tonnes de pellets seront produits annuellement, représentant 80% des besoins romands et 15% des besoins suisses. Ces pellets Enerbois sont parmi les seuls en Suisse à être séchés avec une énergie 100% renouvelable et sans aucune émission de CO<sub>2</sub>.

### **Avantages écologiques du pellet**

Pour alimenter la chaudière à bois, l'Etat de Vaud a préféré les pellets aux plaquettes, car ils offrent un gain de place de stockage, des investissements inférieurs et des simplifications d'exploitation; en plus, ils occasionnent trois fois moins de transports par camion. Comparée à un chauffage à mazout, cette installation permet une économie d'environ 1'800 tonnes de CO<sub>2</sub> par année, ce qui lui a valu un soutien financier de la Fondation Centime Climatique. Mise en service en mars 2009, la chaufferie, équipée d'un électro-filtre, répond déjà aux normes OPAIR les plus exigeantes. Pour rappel, deux kilos de pellets correspondent au pouvoir calorifique d'un litre de mazout.

## **Développement durable et économie circulaire**

Une consommation de pellets produits localement contribue à la mise en valeur complète de la chaîne de valeur du bois. En effet, l'exploitation par les propriétaires de forêts (dont l'Etat de Vaud), la commercialisation locale du bois (notamment par La Forestière), le sciage régional (par la scierie Zahnd), la mise en valeur des sous-produits (écorces et plaquettes comme combustibles d'Enerbois, sciure comme matière première des pellets) et finalement la consommation de pellets au niveau régional ou romand (comme ici par l'Etat de Vaud à Marcelin) représentent un exemple d'économie circulaire contribuant de manière significative au développement durable.

## **Des pellets certifiés FSC, comme nos forêts**

Depuis plusieurs années, les propriétaires de forêts vaudoises, parmi lesquels l'Etat de Vaud et de nombreuses collectivités locales, ont décidé de certifier leurs forêts, selon la norme FSC. Cette norme permet d'assurer un développement harmonieux de la forêt, selon des règles précises.

Enerbois a décidé de procéder à la certification de ses pellets et devient ainsi le plus grand producteur suisse de pellets certifiés FSC.

Pour l'Etat de Vaud, c'est l'opportunité de valoriser ses forêts et de s'assurer une livraison de combustibles respectueux de l'environnement.

## **O. Bise SA commercialise en exclusivité les pellets Enerbois**

Précurseur dans la vente de pellets en Suisse romande dès la fin des années 90, O. Bise SA (Murist et Estavayer-le-Lac) a été choisie par Enerbois pour commercialiser en exclusivité ses pellets. L'expérience d'O. Bise, son exploitation locale et la qualité de son service après-vente sont des critères essentiels, auxquels les clients seront sensibles.

Ce premier achat de pellets Enerbois par l'Etat de Vaud a été attribué de gré à gré, à des conditions conformes au marché. Lorsque le volume de pellets acheté sera plus important, un appel d'offres sera lancé.

Lausanne et Morges, le 9 septembre 2010

## **Renseignements :**

### DINF

François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01

Yves Roulet, chef de la section Energie, Environnement et Infrastructures, Service immeubles, patrimoine et logistique, 021 316 73 19

### Enerbois SA

Jean-Pierre Mitard, président du Conseil d'administration Enerbois SA, 021 802 98 00

Karin Devalte, responsable de la communication de Romande Energie, 021 802 95 67

### O. Bise SA

Olivier Bise, directeur de O. Bise SA, 079 634 26 89